

## Nos usines, nos emplois, ... Nos vies !

*Dans la poursuite de ce que nous avons su faire en 2007, le Comité général de l'UD de décembre 2013 a décidé de réactiver le Collectif Départemental de défense de l'emploi industriel. Ceci dans la perspective d'une action confédérale sur cette question prévue, à l'origine, avant l'été 2014. Force est de constater que les conditions n'étaient pas réunies pour y parvenir. Pour autant, notre collectif a beaucoup travaillé et ne tient plus à attendre pour faire connaître ses revendications à la population et aux pouvoirs publics.*

C'est bien pour préparer cette initiative, que le collectif s'est réuni le 10 septembre dans les locaux du syndicat de EURENCO.

Face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader en faisant toujours porter les efforts sur les mêmes, les syndicats présents ont estimé qu'il était urgent de réagir, sans attendre, compte tenu des menaces qui pèsent sur la pérennisation de certains sites et sur les suppressions d'emplois qui s'organisent dans toutes nos entreprises.

Alors que la production manufacturière est encore en recul de 0,9% sur un an avec une accélération au 1<sup>er</sup> semestre 2014, que notre département est un de ceux qui souffre le plus du chômage et de la précarité, que les plus âgés font partie de la population la plus pauvre du pays, la défense de nos emplois industriels apparaît incontournable pour redonner sa richesse à notre département.



Après un large débat dont nous rendons compte ci-après, le collectif a décidé de s'inscrire pleinement dans le plan de travail de l'UD adopté lors de la Commission Exécutive du 4 septembre, en créant les conditions d'une mobilisation massive de nos syndicats, et plus largement de la population, permettant de soutenir les propositions CGT

8 syndicats appartenant à 4 Unions locales et 5 Fédérations différentes ... Se mettre en paquet pour dégager les convergences de luttes que les salariés attendent...

que nous formulerons à l'occasion d'une table ronde avec tous les acteurs concernés en Préfecture. Celle-ci, en accord avec le Préfet, pourrait avoir lieu dans les premiers jours de décembre. D'ici là, le collectif entend bien multiplier démarches et actions pour que nous soyons nombreux à exiger un autre avenir pour nos usines, nos emplois, ... Bref, notre vie en Vaucluse.

# Interview

**Patrick Vaniscotte a longtemps exercé des responsabilités dans son syndicat de la SEPR ainsi qu'à la Fédération de la chimie. Alors qu'il faisait valoir ses droits à la retraite, l'Union Départementale lui a demandé de prolonger son activité syndicale, au sein du Secrétariat et de la CE, en animant le collectif départemental de défense de l'emploi industriel. Après quelques mois de fonctionnement et plusieurs réunions de travail, « Sur le Pont » l'a rencontré pour qu'il nous livre ses premières impressions.**



Patrick Vaniscotte est coopérant du Secrétariat de l'UD en charge du Collectif emplois industriels

**Sur le Pont : Quels sont les premiers enseignements que tu tires de ces quelques mois de fonctionnement ?**

**Patrick Vaniscotte :** Tout d'abord, ce collectif est utile ! Nous avons suffisamment d'expérience de notre organisation pour savoir mesurer que lorsqu'une structure n'apporte rien aux camarades, elle a tendance à mourir de sa belle mort. Là, ce n'est pas le cas. Les camarades font l'effort de participer aux réunions du collectif. Une dizaine de syndicats participe à la construction de ce collectif, ce qui montre que ça correspond à une réelle nécessité. Cela permet de croiser les expériences des uns et des autres. Par exemple, lors de notre dernière réunion, tout le monde constate que les politiques des entreprises se ressemblent par la mise en place de « centre partagé » visant à faire des économies d'échelle sur le personnel administratif ou par celle de la polyvalence dans la production. Sur ce dernier point, les solutions adoptées ne sont pas les mêmes selon qu'on travaille à SMURFIT ou un accord de polyvalence existe depuis 10 ans, à Rousselot ou il n'y a aucun accord mais où la direction contourne l'obstacle par l'embauche massive



Patrick Auruolle (SINIAT), Pascal Verzotti (Rousselot), Désiré Onyszczak (SEPR) et Patrick Vaniscotte (UD84)

d'intérimaires ou de stagiaires, à EURENCO ou cet accord sera sûrement discuté en même temps que la Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences ... Autant d'entreprises, autant de cas particuliers ! Les expériences des uns pouvant donner des idées aux autres pour tenter de tirer vers le haut les conditions de paiement des qualifications et des responsabilités des personnels.

**Sur le Pont : Face à ce que tu dis, n'y a-t-il pas une nécessité de mieux connaître ce qui se passe dans les entreprises du département ?**

**Patrick Vaniscotte :** Tout à fait ! C'est pour ça que nous avons mis en place une fiche signalétique pour chaque entreprise afin d'avoir une connaissance plus fine de chaque situation. Nombre de salariés, de CDI, d'intérimaires, connaissance de l'influence syndicale, etc ... Nous venons d'y ajouter ce que perçoit chaque entreprise au titre du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) ou du CIR (Crédit Impôt Recherche). A ce sujet, rappelons que, même si nous avons à juste titre combattu l'accord interprofessionnel dit de « sécurisation de l'emploi », celui-ci donne un droit de regard aux élus du

personnel sur le montant et l'utilisation qui est faite de ces différents crédits d'impôts. Nous allons nous emparer de cela, pour montrer aux pouvoirs publics et aux citoyens, chiffres à l'appui, à quoi servent réellement ces prétendues aides à la création d'emploi.



croiser les expériences des uns et des autres et travailler à la mise en œuvre des décisions prises collectivement

**Sur le Pont : Tu sembles optimiste quant à notre capacité de mobilisation dans ce secteur ?**

**Patrick Vaniscotte :** Optimiste oui, mais pas d'un optimisme béat. Tous les camarades soulignent les difficultés qu'ils ont à mobiliser, mais en même temps quand on prépare bien les choses nous sommes capables par exemple de participer à une manifestation sous une banderole commune

comme cela s'est déjà fait le 26 juin, mais aussi de pouvoir se retrouver à une trentaine en plein mois de juillet pour envahir le carrefour de la route de Marseille et de la rocade pour tracter. Bien préparer l'action en amont est essentiel ! C'est ce que nous allons finaliser le 8 octobre à l'occasion de notre prochaine réunion, à partir de toutes les idées qui ont été lancées, et il y en a eu beaucoup, pour rendre visible la CGT et nos propositions. Ces propositions d'action seront portées au Secrétariat et à la Commission Exécutive de l'UD, pour créer cette lutte départementale de toute la CGT sur la question du développement de l'emploi industriel dans le département.

**Sur le Pont : Quelles dispositions vont être prises par les syndicats dès à présent ?**

**Patrick Vaniscotte ;** Tout d'abord, provoquer des assemblées de syndiqués et de salariés pour les tenir au courant de la situation de l'entreprise, mais aussi plus largement de la situation du pays et voir avec eux à quelle hauteur placer la barre de la revendication et des luttes à mener pour les faire aboutir.

C'est fait à la SEPR ou des Assemblées sur chaque poste de travail ont permis de réunir 200 salariés le 11 septembre. Ils soutiennent les propositions de la CGT et sont favorables à des actions spécifiques de la CGT pour l'emploi industriel. Continental Foods/Liebig organisait également une assemblée le samedi 13 septembre entre 11h00 et 16h00.



Postes en 3x8, Trois AG et 200 salariés consultés par le Secrétariat du Syndicat en présence de la Secrétaire générale de l'UD

Nous avons également en préparation une journée d'étude sur « Comment améliorer notre qualité de vie syndicale ». Celle-ci nous a été demandée par de nombreux camarades qui peinent dans leur syndicat à mobiliser les salariés, mais parfois aussi les élus du personnel et les syndiqués. Il est donc urgent de donner des éléments à ces camarades qui en font la demande pour les aider, d'autant que plusieurs élections professionnelles vont avoir lieu en 2015 comme chez Mc Cormick/Ducros ou EURENCO.

# Discussion

C'est une discussion très animée qui a eu lieu lors de ce collectif. A partir du vécu de chacun, des réalités de l'entreprise et du rapport de force syndicale, chacun a pu faire partager ce qui s'est passé dans son entreprise au cours de la période estivale et ce qui se prépare pour les prochaines semaines.

**Chez Eurengo**, comme chaque année, l'été est mis à profit pour faire l'entretien des installations par des entreprises extérieures pendant que le personnel est en congé et la production arrêtée.

Pour **Julia Py** : « c'est à partir de maintenant qu'il va falloir être vigilant. Suite à un manque de production, les salariés sont déplacés de secteur en secteur au gré de l'activité. De plus, notre nouvelle direction a dénoncé les accords d'entreprises et a annoncé la date du 5 février pour renégocier d'autres accords ».

**Guillaume Sierra** ajoute à cela les inquiétudes sur l'avancement du projet Phénix. La Direction doit faire face au règlement du PPRT et à l'heure actuelle ils ne savent plus quelle capacité de production ils vont donner à l'usine, ni s'ils vont choisir notre procédé de fabrication ou un autre existant. Autant de facteurs qui retardent les négociations sur les nouveaux accords d'entreprises. Et au milieu de tout ça, il y a les élections professionnelles en avril 2015, et malgré 23 syndiqués, nous ne sommes que 3 élus à travailler au sein du syndicat et nous rencontrons des difficultés pour préparer ces élections.

**Chez Mc Cormick/Ducros, Eric Raimann et Patrick Moulin** nous font part des résultats exceptionnels de l'entreprise selon le rapport de l'expert du Comité d'Entreprise et malgré ça il y a un plan social concernant 30 salariés sur le service finance délocalisé en Pologne. L'entreprise avance au coup par coup afin d'éviter une mobilisation de tous les services en même temps. Mais d'autres services sont menacés, comme l'informatique. Malgré ces attaques contre l'emploi les salariés ne sont pas mobilisés. Nous rencontrons



Julia PY est Secrétaire générale du syndicat d'EURENGO



Eric Raimann et Patrick Moulin de Mc Cormick/Ducros écoutent Thierry Tempier de Smurfit

toujours des difficultés pour mener à bien notre activité syndicale par manque de militants et ça devient inquiétant vu que nous avons nos élections professionnelles en janvier 2015.

**Thierry Tempier de SMURFIT**, alors que les résultats sont bons et que les bénéfices ont doublé, il n'y a toujours pas d'investissements, ni d'embauches... En d'autres termes on continue de presser comme un citron le

site du Pontet. La direction envisage l'achat d'une unité aux Etats Unis avec le cash dégagé au Pontet. Le groupe est essentiellement axé sur son image de marque, sur son marketing. Lors du CCE au mois de juillet, la direction avait décidé d'un arrêt de production pour le mois d'août pour diminuer les stocks. La direction générale du groupe annonçait par la suite une faiblesse des stocks qui engendrait une augmentation des prix de vente. Nous avons donc produit au mois d'août. Les salariés sont dans une grande confusion au vu de ces annonces et décisions contradictoires.



Patrice Enjolras et Guy Dezordi de Continental Foods

**Chez Continental Foods/Liebig**, l'été a été propice pour profiter de l'absence d'une grande partie du personnel pour passer le service de maintenance de 5X8 en 3X8. Nous venons de percevoir notre prime d'intéressement qui est importante dans l'entreprise et qui cette année a fortement chuté. Pourtant, malgré ces attaques le personnel ne réagit pas. La direction annonce une réorganisation qui pourrait se solder par moins 29 emplois à production constante. On dirait que les gars ont mis le casque lourd en attendant que ça tombe et en espérant que ce ne soit pas sur eux. La direction accentue sa pression psychologique sur les salariés

au travers de licenciements et renouvelle l'ensemble de l'équipe de direction. Il ne reste plus que deux cadres « anciennement Liebig » sur la trentaine que compte l'entreprise. Cette situation inquiétante n'a pas empêché **Patrice Enjolras** et **Guy Dezordi** de faire 5 adhésions depuis le début de l'année.

Après avoir annoncé que l'Assemblée générale de rentrée aura lieu le lendemain à la **SEPR**, **Georges**

**Caniffi** revient sur la situation de l'entreprise. Lors du dernier comité de groupe on nous a annoncé l'éventualité de fermeture de certains secteurs de production sur le Pontet. Des dysfonctionnements apparaissent dans l'organisation de travail de l'usine. A force de réduire le personnel nous avons perdu en capacité de production. Nous perdons des clients par manque de réactivité. Ils achètent plus cher à la concurrence qui les approvisionne dans les délais qu'ils souhaitent ! Et **Désiré**



Georges Caniffi, Secrétaire général de la SEPR et Guillaume Sierra d'EURENCO

**Onyszczak** d'ajouter que l'activité est en baisse et que les salariés sont inquiets. St Gobain se vante de créer 5000 emplois sur 3 ans. C'est faux ! Ces 5000 emplois représentent à peine les remplacements des départs en retraite.

**A la SEPR**, le mouvement de grève entamé en février de 2h00 par poste et pas semaine s'est poursuivi à la rentrée. Les élections professionnelles auront lieu en avril 2015 et le syndicat pense encore progresser, notamment auprès des techniciens et agents de maîtrise. Ceci étant dû à l'énorme travail réalisé par le CHS-CT sur les risques psychosociaux qui a montré à tous quel est le syndicat qui fait le boulot. Il y a néanmoins des difficultés en termes de qualité de vie syndicale. Le corps militant n'est pas assez engagé, pas assez motivé.

**Chez SINIAT (Lafarge)** à Carpentras, les salariés subissent le nouvel accord sur le temps de travail. 35 salariés ont refusé de le signer. Ils respectent cependant le nouvel accord. Un délégué du personnel est en procédure de licenciement pour avoir refusé de respecter cet accord. A l'appel de la CGT, seulement 8 grévistes ont manifesté leur désaccord et leur soutien au délégué lors de la conciliation au Conseil des Prud'hommes. Les délégués CGT ont rencontré la DIRECCTE pour contester ce nouvel accord qu'ils

envisagent de dénoncer. Pour **Patrick Auruolle** Secrétaire du syndicat, la nouvelle direction recherche des pistes d'économies. Des menaces pèsent sur la pérennité des autres sites de SINIAT. La fermeture du site de La Chapelle est annoncée, incertitudes sur le site de Nicole (sud-ouest). Seul le site de Carpentras, du fait de la proximité avec la carrière de Mazan, n'est pour l'instant pas menacé. Cette situation génère



Patrick Auruolle de SINIAT et Pascal Verzotti de Rousselot

beaucoup de difficultés pour mobiliser les salariés qui considèrent qu'ils travaillent sur un site favorisé.

Pendant ce temps, la Direction s'achemine vers un nouveau Plan de Départ Volontaire (PDV) et à profiter de l'affaiblissement de la CGT avec l'accord CFDT/CGC de mise en délégation unique du personnel (DUP)

**Chez Rousselot à l'Isle sur la Sorgue**, la production n'a pas cessé pendant la période estivale. L'activité de l'entreprise est bonne mais il n'y a aucune embauche, la direction faisant de plus en plus appel à des intérimaires. Les dernières informations font état d'un nouveau rachat par un groupe américain.

**Pascal Verzotti, Secrétaire du Syndicat**, constate aussi une démotivation des salariés pour entrer dans la lutte. La direction qui a déjà licencié deux salariés, fait pression sur les salariés qui sont dans l'attentisme.

## Stratégie, mobilisation, action, ... ?

Au-delà des situations propres à chaque entreprise la discussion a également porté sur l'actualité sociale et sur la nécessité de se mettre en mouvement. Plusieurs camarades ont dit se poser des questions sur la CGT au niveau confédéral ou fédéral. Sur un manque d'impulsion. Sur l'attente d'une date. En même temps d'autres, ou parfois les mêmes, estiment ne pas être prêts à mobiliser largement. Un aspect paradoxal qui traverse l'ensemble de nos structures. Il n'en reste pas moins que comme le dit Pascal : « La solution passera forcément par la lutte ».



Muriel Duenas est Secrétaire générale de l'UL de Sorgues/Le Pontet

Mais justement, Georges déplore qu'au fil du tour de table on ne parle pas assez de luttes, de grèves. Pour lui, « *Au niveau national la CGT n'est pas visible, pas lisible. Le discours devrait être plus marqué, d'autant qu'avec 700 000 adhérents, la CGT est l'organisation la plus nombreuse de toutes celles qui dénoncent la politique d'austérité et de reculs sociaux du gouvernement. Nous devons, nous les militants, croire que nous pouvons changer les choses par la lutte. Ce n'est pas ce message fort que nous envoie la Confédération* ». Concernant l'action pour obtenir une table ronde en préfecture, « *on ne peut y aller sans avoir construit un rapport de force en amont* ».

Sur ce point, Muriel Duenas, Secrétaire générale de l'UL de Sorgues, informe que l'UL a déjà prévu de tenir une initiative visible sur la ville de Sorgues compte tenu de l'importance

des entreprises situées sur le territoire de l'UL. Elle pense que l'ensemble de la CGT devrait s'inscrire dans l'action nationale des retraités du 30 septembre, car les questions de pouvoir d'achat ou de santé et de protection sociale ne concernent pas que les retraités.

Pour élargir et montrer toute l'injustice de la période, proposition est faite de faire le lien entre ce que perçoivent les entreprises au titre du CICE et du CIR et le nombre d'emplois qu'elles ont créés. Pour Eric de Mc Cormick, c'est déjà très clair ! 900 000 euros en 2013, 600 000 euros en 2014 et un plan social de moins 30 et de sombres perspectives pour l'avenir. Les citoyens contribuables ont sûrement des choses à dire sur là où passe l'argent des impôts. Surtout avec les scandales qui sautent aux yeux de tous, alors que les queues s'allongent devant les perceptions pour obtenir des délais de paiement.

Pendant ce temps, le département a besoin d'investissements, comme le rappelle Didier des cheminots pour qui, la relance du Fret ferroviaire est une priorité. C'est le sens des demandes formulées par la CGT dans le cadre du Contrat de plan. En lien avec l'UD et l'IHS, les cheminots le rappelleront le 15 novembre à l'occasion d'une action-cérémonie au cours de laquelle sera rappelé le rôle joué par la CGT depuis plus de trente ans pour obtenir la réouverture de cette ligne.

Construire le rapport de force dont nous avons besoin passe également par une participation encore plus nombreuse à ce Collectif. Encore trop d'entreprises ne sont pas représentées. Espérons que la construction de l'action en cours aidera, y compris, à la mobilisation de tous les nôtres.



Didier Delpia des Cheminots d'Avignon

## A propos du CICE

**A l'occasion de la dernière Commission exécutive de l'UD, Fred Sottet, Secrétaire général de la CGT Finances en Vaucluse nous confiait à propos du CICE:** *« Notre administration est en charge de payer ce crédit, les collègues sont effarés des montants des chèques, sans aucune contrepartie, sans aucun contrôle des services. Un système a été mis en place pour que, sur une simple déclaration d'intention d'une société, sans résultats, sans déclarations d'IS, les chèques puissent partir le plus rapidement possible. Nous en percevons le danger et la nocivité au quotidien. Le CICE, fer de lance du pacte de responsabilité, qui prévoit 50 milliards d'euros d'économie budgétaire, va être payé par les économies qui vont se faire sur le fonctionnement de toutes les administrations et sur les salaires de tous les fonctionnaires des trois fonctions publiques réunies et sur les suppressions d'emplois. »*

### Suivi de l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le code général des impôts prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Ainsi, l'entreprise doit faire le bilan de l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Il est à ce titre prévu que l'entreprise retrace dans ses comptes annuels l'utilisation du crédit d'impôt conformément aux objectifs mentionnés au paragraphe précédent: ces informations pourront notamment figurer, sous la forme d'une description littéraire, en annexe du bilan ou dans une note jointe aux comptes.

Ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux visés au d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Voir la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012  
sur [legifrance.gouv](http://legifrance.gouv)

Colletif Départemental de défense de l'emploi industriel



**NOS USINES  
NOS EMPLOIS  
NOS VIES**

**DEFENDONS  
L'INDUSTRIE**

**AGISSONS**

Toutes les infos sur [www.cgt84.com](http://www.cgt84.com)